

Université de Nouakchott Al Asriya
Faculté des Lettres et Sciences Humaine

جامعة nouakchott العصرية
كلية الآداب والعلوم الإنسانية

**ANNALES
DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Revue Scientifique de Recherches en Lettres et Sciences Humaines à Comité de Lecture

Superviseur :

Mohamed Radhy SADVENA

Directeur de rédaction :

Mohamed Abderrahmane Ould Oumar

Comité de lecture :

Mohamed Tailassane: le Royaume du Maroc

Tourky Ben Leila Echeghlawy: le Royaume du Maroc

Fateh Abdel All : le Royaume du Maroc

Enahibi Majdouline: le Royaume du Maroc

Abdellahi El Awni El Anzi : le Royaume d'Arabie Saoudite

Mohamed Ould Cheikh Sidi Ahmed: La Mauritanie

Ahmed Ould Habibou Allah: La Mauritanie

Mariem Mint Cheikh: La Mauritanie

Mohamed Abderrahmane Ould Oumar: La Mauritanie

Mamadou Ould Dahmed: La Mauritanie

Comité consultatif :

Abdellahi Ould Seyid: Université de Nouakchott Al Aasriya, Mauritanie

Ahmed Chokri: Université Mohamed V, Maroc

Cherif Daha BA: Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Nani Ould El Housein: Université de Nouakchott Al Aasriya, Mauritanie

Mutation de la parole dans la société maure traditionnelle : Le discours de l'Emir comme modèle

Mohamed Vall Bleila

Institut Supérieur des Métiers de la Mine

Introduction

Dans la société traditionnelle maure de Mauritanie, le discours est principalement détenu par l'Emir qui cumulait l'autorité politique et militaire, le marabout, figure emblématique de la religion, le griot dont la fonction ne se limite pas la critique ou à l'éloge mais aussi à l'histoire et à la généalogie et le vieillard l'incontournable garant de la sagesse et de l'équilibre sociétaire. Dans ce pays, le discours est donné occasionnellement à la femme et à l'enfant. Mais aujourd'hui, le progrès scientifique et technologique n'impose t-il pas sa coloration sur un univers qui se retrouve projeté sous des cieux de clémence démocratique et d'égalité sociale inéluctables ?.

Certes, le monde a connu de flagrantes mutations mais les valeurs et les coutumes de certaines sociétés sont restées conservées et parfois aussi défendues avec virulence. Alors que doit-on faire devant cette fracassante avancée? Moderniser ou rester campé sur les traditions? Jeter par-dessus bord la tradition et s'adapter à la réalité moderne ? Ou bien, et c'est ce qui semble sourire aux mauritaniens, profiter pleinement de ce ballon d'oxygène offert par la modernité tout en conservant ses valeurs et coutumes traditionnelles et c'est dans ce difficile contexte que le discours maure dans son intégralité se débat pour faire exister un patrimoine culturel et religieux en continue perdre. Le présent article se basera essentiellement sur le discours de l'Emir à travers à travers une étude thématique et stylistique de portraits et de correspondances.

I. Bref aperçu socio-historique

A l'entame de ce discours de l'Emir, il est nécessaire à mon avis de comprendre l'histoire de la société dans laquelle est né et a évolué ce personnage. Ceci nous amène à interroger l'historiographie traditionnelle africaine qui ne répond, malheureusement pas encore, malgré quelques rares exceptions, aux critères de la transparence et de l'objectivité. Cette histoire africaine est un fait colonial pour ne pas dire une pure et simple création du colon. Elle se présente comme de simples récits de voyages, dans une forêt équatoriale ou tout simplement comme une promenade dans le Sahara mauritanien ou une traversée du fleuve Sénégal.

Nkrumah a compris qu'un peuple dont on nie l'histoire est un peuple privé de dignité. Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du premier Congrès international des études africaines à Accra, en décembre 1962, Kwame Nkrumah résumait l'essentiel de son propos dans ce douloureux regret :

L'Afrique, dit-on, n'est entrée dans l'histoire que par suite du contact avec l'Europe. Son histoire, de ce fait, est largement considérée comme un prolongement de l'histoire de l'Europe. Hegel a appuyé de son autorité cette hypothèse historique concernant l'Afrique. Et les apologistes du continent. Le mythe central de la mythologie qui entoure

l'Afrique est la négation de notre qualité de peuple historique. Tandis que d'autres continents façonnaient l'histoire et déterminaient son cours, l'Afrique serait restée figée, paralysée par l'inertie colonialisme et de l'impérialisme se sont empressés de l'adopter et de disserter à satiété sur cette théorie.¹

C'est le colon qui a écrit cette histoire, une histoire qu'il a certes côtoyée mais qui le dépasse largement. Ce regard de l'autre sur l'Afrique caractérisera toute la zone surtout, Ouest-africaine, tout le long de son très long voyage dans le temps. Ce colon nous a vu naître, grandir et continue à nous scruter avec un œil très attentif. Hier, il nous a peints, en fonction de son idéologie et de son intérêt, et aujourd'hui, il nous courtise également à travers sa culture et sa diffusion pour notre histoire, qui est plutôt la sienne. D'après Jan Vansina:

Ce que l'historien peut faire, c'est de se rapprocher autant que possible de la vérité historique. Il le fait en utilisant des calculs de probabilité, en interprétant les faits, en les évaluant, afin d'essayer de recréer pour lui-même les conditions qui existaient à certains moments du passé. Et l'historien des traditions orales se trouve ici exactement au même niveau que les historiens de toutes les autres sources de l'histoire. Certes, il atteindra dans certains cas des probabilités moins élevées que celles qu'on peut atteindre ailleurs, mais cela n'empêche pas que ce qu'il fait est valable et que c'est de l'histoire²

La Mauritanie est un exemple frappant de cette douloureuse situation. Un petit arrêt sur la bibliographie de ce jeune pays nous mettra devant le fait accompli. L'énorme somme des œuvres de Paul Marty³ sur la Mauritanie, est plus ethnologique que politiques et sociales. Les mémoires des administrateurs coloniaux, comme leurs noms l'indiquent ne sont que « les vrais mémoires des colons », superficiels et ne revêtent donc, aucune importance. De simples récits. G.Désiré Vuillemin⁴ privilégie les questions militaires et néglige les problèmes économiques, sociaux et politiques. Il s'ajoutera à ces ouvrages vers la moitié du XXème siècle des documents de moindres valeurs comme l'ouvrage écrit en Anglais et traduit en français de Vincent⁵ qui ne fait que relater les expéditions

¹ La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine. Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Ouagadougou, en Haute-Volta, du 17 au 22 mai 1979 publiée par Lalage Bown et Michael Crowder (Londres, Longman, 1984)

²Jean Vansina. *De la tradition orale : Essai de méthode historique*. Belgique : Musée royal de l'Afrique centrale, 1961.

³Paul Marty, l. *L'Islam en Mauritanie et au Sénégal*. Paris : Leroux, 1916.

⁴Geneviève Désiré-Vuillemin. « Coppolani en Mauritanie ». *Dans Revue d'Histoire des Colonies*, t. XLII, 1955.

⁵ Vincent (Capitaine). *Voyages et expéditions au Sénégal... dans l'Adrar et retour à Saint-Louis*. Paris : Dans Le Tour du Monde, 1861.

d'un colon et ses petites promenades, un ouvrage plus biographique qu'historique ou politique.

Un autre ouvrage de la même période écrit par M. Piccard à caractère politique, cette fois-ci mais qui reste cependant superficiel, verra le jour. La thèse d'Otton Lewsky⁶ ne fait que retracer les évènements de la décolonisation. Il faut attendre franchement l'ouvrage de Dubie. P. Gibue⁷ pour avoir un ouvrage historique et sociologique qui prend en compte l'évolution du pays. Cependant ce regard d'un borgne, c'est-à-dire de l'autre ne reflète pas la réalité mais aussi le regard de nos compatriotes changera-t-il les données ? El Wessit⁸, le premier ouvrage sur la littérature mauritanienne a fait des omissions impardonnable et ne rend compte réellement que de la zone de son auteur malgré la somme incalculable de connaissances qu'il a pu contenir.

Actuellement aussi, les ouvrages ne sont que les éloges des régions de *Gebla*⁹, Tagant, Assaba ou des anciens Emirats. Ils rompent totalement avec l'histoire du pays. La société n'apparaît que rarement mais jamais la tribu, qui est la base et l'ossature de la société, surtout maure. Les auteurs des ouvrages de cette période ne posent pas de questions intéressantes et objectives. Le favoritisme et l'opportunisme de certains chercheurs les empêchent de rompre avec les méthodes d'historicité occidentale afin de replacer la recherche dans son cadre réel en prenant en considération les spécificités de chaque système social.

Le professeur Cheikh Anta Diop explique ce refus d'une historicité du continent africain par le souci des Européens de légitimer l'entreprise coloniale. C'est pour cette raison que l'histoire de l'Afrique était écrite "sans qu'on ait jamais cherché à trouver la clef qui ouvre la porte de l'intelligence, de la compréhension de la société africaine" et qu'on a cette tendance vivace, consistant à invoquer des conquérants blancs plus ou moins mythiques, pour expliquer l'origine des civilisations africaines". Le professeur Anta Diop considère que l'Afrique, vue par les Européens a été décrite selon les critères et les schémas de l'Europe occidentale qui ont négligé les patrimoines culturels à cause de certaines erreurs comme le conformisme universitaire, les tabous académiques, des traditions morales paralysantes, le défaut de compréhension de l'Autre, l'égocentrisme et le faux sentiment de supériorité

Il est temps de comprendre que l'Afrique a une histoire authentique et c'est cette histoire que les africains cherchent et qui va sûrement leur permettre de se comprendre et de comprendre les autres, de prendre et de donner. C'est pour cette raison que ce travail se veut en rupture avec cette historicité occidentale et se débat pour asseoir une originalité proprement africaine. Le pourquoi et le comment ont été posés aux différents acteurs à travers ce modeste travail. Nous avons interrogé l'Emir qui a fait feux et flammes dans la société maure traditionnelle, le marabout qui a contribué à la construction d'une mémoire collective privilégiant l'islam, le griot, le principal défi et frère ennemi du marabout et le sage vieillard et ceci à travers les âges et les espaces. L'Aller-retour dans le temps, dans l'espace, dans le fin fond de ce vaste pays de désert nous a été nécessaire pour avoir des réponses précises à notre questionnement.

⁶ Otton-Loyewsky (Lieutenant d'). *Rezzou sur l'Adrar*. Rufisque : Imp. du G. G. AOF., 1942.

⁷ Dubie P. *La vie matérielle des Maures*. Dakar : Mémoires de l'IFAN, n° 23, 1953,

⁸ Ahmad Al Sinqiti B. al Amin. *Al wasitî tarajimi, udaba Sinqiti*. Le Caire et Casablanca : 1958

⁹ Trarza, vaste région mauritanienne, frontalière du fleuve Sénégal

Cette tradition n'a pu, hélas, échapper aux différents contextes qui ont caractérisé son discours et qui est sa raison d'être, le vecteur et le moteur principal de la transmission de sa mémoire, une mémoire qui représente la personnalité dans son sens le plus large avec sa culture, sa religion, son histoire d'échecs et de victoires, de ses rêves et de ses espoirs. Cependant, on observe aujourd'hui une remise en question de ces conceptions, au niveau des valeurs islamiques édifiées et défendues par le marabout qui se revendique comme possesseur d'un savoir supérieur et transcendant, du statut des Emirs réduits à de simples chefs de tribus et du rôle des griots et des vieillards déroutés par les nouvelles démocraties. Cet ancien équilibre social se maintient-il de nos jours ? C'est l'analyse du discours de ses différents personnages et surtout celui tant controversé de l'Emir, que nous présentons dans ce travail, qui nous édifiera sur cette prépondérante question.

II. Statut et Portrait de l'Emir

1. Statut

L'Emir, désignait l'autorité suprême dans la composition de la hiérarchie de la société traditionnelle maure, il dirigeait la tribu, défendait son espace territorial et gérait ses affaires politiques et sociales à travers une communication orale et séculaire qu'il partage en parfaite harmonie avec les autres grands détenteurs du discours comme le griot, le vieillard et le marabout en particulier. Cette parole renfermait les bases de l'éducation, de l'autorité, du prestige, du déshonneur et de la franchise.

L'Emir était le plus grand guerrier, chef des troupes et le stratège. Il est craint et obéit de toute la communauté qu'il gère. Les litiges de tous genres relevaient de ses compétences. Ces décisions ne peuvent être contestées ni discutées. Les membres de son émirat exécutaient ses ordres sans sourciller. Il s'entourait généralement dans cette mission de griot qui avaient pour rôle de l'informer, de le conseiller et remplissaient la tâche de messager auprès de ses pairs et de ses concitoyens et même parfois au-delà de son espace territorial.

Cet Emir relevait des impôts, souvent annuel et recevait également des dons pour asseoir son règne. Parallèlement à ces griots, l'Emir s'entourait de notables et de marabouts qui l'aidaient à diriger sa tribu et les groupes sous sa tutelle assemblés dans un grand campement éminal appelé « *El Helle*¹⁰ ». Le rôle du marabout consistait à légitimer le pouvoir des Emirs tout en, également, les instruisant sur le plan religieux mais parfois, les Emirs et les marabouts se retrouvent dans de grandes situations conflictuelles.

L'Emir coiffait sa tribu et d'autres tribus venues essentiellement le rallier à la recherche de la protection car le pays à l'époque vivait dans une situation critique caractérisée par des razzias et les luttes intestines continues. L'Emir, réunissait ses tributaires sous une même tente et résolvait tous les différends. Ses décisions ne faisaient souvent pas l'unanimité mais personne ne pouvait les contrarier.

Ce chef charismatique est souvent choisi en fonction de la force de son caractère et de son statut social de guerrier. Avec le temps, cette fonction est devenue héréditaire malgré les contestations mais, avec l'avènement de la colonisation, ces Emirs, ont vu leurs règnes se renforcer pour disparaître partiellement. L'Emir dans la nouvelle société maure ne gardera de son pouvoir que son nom qui continue malgré les âges à résonner dans la mémoire collective de la société mauritanienne dont certains de ses membres continuent à l'entourer de leur protection, qui n'est pour la plupart du temps que théorique.

¹⁰ Campement éminal

Le colon dans l'esprit d'asseoir sa domination sur le pays, était dans l'ultime obligation de pactiser avec l'Emir en le réconfortant dans sa direction et parfois même en le relevant de son statut. Ces Emirs ont joué un double jeu. Certains ont combattu farouchement la colonisation alors que d'autres l'ont soutenue et aidée pour son implantation dans la région. Comme tous les souverains de la terre, les Emirs sont différents. Même si la cruauté des uns est devenue légendaire, la clairvoyance et la justice des autres ne peut être ignorée. Ceci va apparaître dans le portrait suivant du célèbre Emir de l'Adrar.

2. Portrait d'un Emir

Le portrait de l'Emir de l'Adrar, région du nord de la Mauritanie, Ahmed Ould Mhahmed¹¹, peut contribuer à nous édifier largement sur la politique des Emirs, leurs relations avec les marabouts, les griots et la société qu'ils dirigent. Dans ce contexte Mamadou Ba disait à propos de l'émir Ahmed Ould M'hammed :¹²

2.1 Le texte

« Solide de complexion, la taille ramassée, les jambes longues et bien musclées, l'allure martiale, mais dégagée de toute afféterie, le regard d'une inquiétante fixité rendu encore plus sévère par la couleur écarlate des yeux, la barbe avare, Ahmed oud M'Hamed avait une physionomie peu attrayante. Elle le déplorait surtout à cause de l'impression défavorable qu'elle pouvait faire naître chez ceux qui l'approchaient. Aussi, se préoccupait-il visiblement dans les audiences qu'il accordait, de rassurer ses visiteurs et de les mettre à l'aise. Tout le monde avait les mêmes facilités d'accès auprès de lui, en quoi il différait de tant d'autres souverains de l'Adrâr. Bien qu'il fut doué d'une grande facilité de parole, il était peu communicatif et encore moins expansif. Il possédait le don de condenser sa pensée dans quelques idées claires et précises.

Il ne riait jamais aux éclats, et, devant lui, une attitude sérieuse était de rigueur pour tous. L'usage du tabac sous toutes ses formes était prescrit en sa présence; de même les plaisanteries légères. Il possédait un grand empire sur lui-même. Lorsqu'il sentait la colère le gagner, il se retirait seul sous sa tente et y attendait d'être affranchi de l'influence de « Satan », qu'il ne cessait alors de réprouver. De bonne heure, Ahmed oud M'Hamed manifesta pour les griots, dont l'influence sur les souverains indigènes est généralement aussi fâcheuse que grande, une invincible répulsion que l'âge et la raison devaient accentuer. Les audaces de ces bardes populaires où s'ébauchent habituellement des idylles et des intrigues et où la pudeur est souvent outragée, étaient formellement prescrites dans son entourage.

Néanmoins, il ne leur ménageait pas ses largesses, ainsi qu'il est de tradition dans l'aristocratie maure. Car Ahmed oud M'Hamed professait un véritable culte pour les traditions de ses ancêtres, et il

¹¹ Emir légendaire, connu par son équité et Sa piété. Il a été surnommé « l'Emir de la paix »

¹² Mamadou AHMADOU BA. « 1929, Une grande figure de l'Adrar. L'émir Ahmed ould M'Hammed » *Renseignements coloniaux*, 16, 543-553.

entendait pratiquer tout ce qu'elles avaient de noble, de juste et de libéral... Au fait, comme le grand calife de Bagdad, il exerça la souveraineté avec dignité et probité. Comme lui-aussi, il se préoccupait du bien-être de ses tribus. Sa sollicitude allait surtout aux gens sans défense, c'est à dire aux marabouts et aux tributaires. Sa clairvoyance avait discerné le rôle de premier ordre que ces castes pouvaient jouer dans le relèvement économique de son pays.

Le sentiment religieux chez Ahmed oud M'Hamed était vigoureusement enraciné. Même par les froids rigoureux, il ne manquait jamais de procéder aux ablutions qui précédent la prière. Durant le Ramadhan, il s'interdisait tout déplacement par vénération pour le mois sacré. Il se livrait isolément à de longues dévotions qui avaient fini par exercer une certaine influence mystique sur son caractère. L'émir témoignait une grande considération pour les personnages religieux ».

En plus de cette émouvante description, uld Mubârak¹³ et contemporain de L'Emir, précisait dans un célèbre poème traduit et résumé ici :

« A partir de la paix imposée par Ahmed oud M'Hammed, personne ne peut plus voler à quiconque, si ce n'est les nouvelles. A toi voyageur de dire à qui tu veux que cette paix s'est répandue dans toute la contrée... Celui qui a imposé la paix dans tous ces endroits du Nord l'a imposé aussi au sud. Partout, sont construits côté à côté et face à face la tente et la tikit¹⁴. Les nouvelles peuvent maintenant circuler librement. Tu peux avoir la nouvelle annoncée dans cette poésie avec les passants d'Atar, de Néma et à travers Agassar¹⁵. Si tu viens à Atar et que tu rencontres des étrangers à Atâr, à Shinguiti, et la nouvelle de l'établissement de la paix est aussi partie avec les caravanes de Tishit, tous les gens qui entendent cette nouvelle savent franchement que je n'ai pas dit le quart de ce qui doit être dit concernant la paix d'Ahmed oud M'hammed ».

2.2 Commentaire

Ce portrait tracé par Mamadou Ba, démontre largement les hautes valeurs morales, religieuses et humaines de ce souverain. Il se présente en homme de piété, d'un grand souci d'élévation morale et surtout d'une humilité sans borne, sans toutefois se dessaisir de sa dignité et de son influence politique. Malgré toutes ses qualités, Ahmed reste l'homme du pouvoir, de la paix mais aussi de la guerre. Le témoignage du poète, uld Mubârak vient à point nommé pour renforcer cette description et pousse même plus loin en présentant ce souverain comme l'instaurateur de l'égalité entre les riches et les pauvres devant la justice et en usant d'images expressives et signifiantes. Il use aussi de figures métaphoriques remarquables teintées d'humour apparent par exemple en matérialisant les nouvelles « *A partir de la paix imposée par Ahmed oud M'Hammed, personne ne peut plus voler à quiconque, si ce n'est les nouvelles* ».

¹³ Grand et célèbre poète maure

¹⁴ Un habitat construit en paille et en branches de palmiers, une hutte

¹⁵ Villes du nord et de l'est du pays

Peut-on voler des nouvelles? Le poète veut montrer l'impossibilité de pouvoir commettre des crimes à cette époque. Il ridiculise dans ce même contexte en même temps les coupables de vol qui n'ont plus que les nouvelles que les gens s'échangent sans aucune retenue et au moindre effort. A la fin de son récital, le poète clame haut et fort : « *je n'ai pas dit le quart de ce qui doit être dit concernant la paix d'Ahmed uld M'hammed.* » L'usage du mot « franchement » ne peut passer inaperçu car cette forme d'insistance, prouve la sincérité des affirmations de l'auteur de ce poème.

A cela s'ajoute, l'interpellation des voyageurs et leurs incitations à venir se rendre eux-mêmes compte de la réalité du fait qui était, à l'époque caractérisée par l'anarchie et les luttes internes. Ce genre de procédés d'insistance, courant dans la littérature maure, donne une certaine crédibilité aux discours en général. Le portrait tracé par Mamadou Ba et le poème de Mubârak place Ahmed au-dessus de la mêlée. Il n'hésite pas à le glorifier en le présentant en saint homme, soucieux de la justice et fervent pratiquant de la religion. La fonction émirale n'avait aucun fondement religieux dans cette traditionnelle société musulmane. D'ailleurs, les Emirs ne s'imposent que par leur dictature et leur férocité. La légitimation de ce pouvoir par les religieux était une impérieuse nécessité pour son enracinement et sa consolidation et seuls, les marabouts étaient en mesure, de se prononcer sur cette question.

Certes, le comportement et la piété de certains Emirs comme le cas de Ahmed Ould M'hamed que nous venons de citer plus haut, démontre un solide attachement au fait religieux mais cette attitude ne s'est pas généralisée chez les autres Emirs. Une attention sur le discours de ce fameux guerrier Hassane aux multiples facettes est nécessaire pour une meilleure compréhension de sa personnalité et ses desseins. En ce qui concerne la légitimité de l'Emir, elle reste la seule et importante carte à jouer des marabouts qui ne sont jamais unanimes sur l'attitude à adopter vis-à-vis de ce prince, qui les protège et les administre.

III. Le discours des Emirs

Le discours en général est conçu, comme un message, un développement verbal ou écrit dans le but de communiquer, de s'exprimer en exposant quelque chose mais aussi, de persuader à travers l'affirmation ou la négation d'un fait déterminé. Pour la linguistique et les sciences sociales, le discours est une forme de langage écrit (texte) ou parlé (conversation dans son contexte social, politique ou culturel). L'anthropologie et l'ethnographie parlent aussi d'un évènement de communication. La philosophie, quand à elle, considère le discours comme étant un système social de pensée ou d'idées. L'analyse du discours se présenterait, dans cette optique, comme une approche multidisciplinaire et qui ne peut qu'emprunter des concepts à plusieurs disciplines. Le discours, comme l'affirmait la citation suivante:

Cet ensemble de productions verbales élaborées dans un environnement dont les paramètres sont à la fois humains et non humains, explicites, implicites et tacites (les pré-discours) et qui ne peuvent en être isolés: dans la perspective discursive, l'environnement de production des énoncés est constitutif de leur

*description, de leur fonctionnement et
de leur sens.¹⁶*

Dans l'élaboration donc, du discours, entrent, et en force, le social, le culturel, le politique, l'éthique, le biologique et tout ce qui peut toucher de près ou de loin à la vie de l'homme. Les différents travaux en sciences cognitives et en philosophie de la connaissance ont montré à quel point ces éléments constitutifs du discours sont ouverts, loin des barrières traditionnelles qui confinaient le discours dans la rhétorique ancienne. On ne peut aujourd'hui parler de politique en dehors du culturel, du juridique ou du social. Les Emirs maures vivaient dans une société orale et toutes leurs paroles étaient exprimées en langue *hassanniya*, une langue qui n'a jamais connu de transcriptions, c'est pourquoi, il est difficile de cerner leurs discours. Certes, l'existence de certaines traces écrites de leurs discours à travers certaines correspondances avec les colons et parfois aussi avec les marabouts, rend la tâche de l'analyse de ce discours possible. Ces lettres nous rapprochent étroitement de ces anciens hommes.

C'est dans ce contexte que nous avons opté pour l'étude de cette parole, par la sélection de quelques lettres émanant de ces souverains. Ces lettres écrites en arabe et traduites en français datent d'entre le XVIII et du XIXème siècle. Cette époque correspond à la naissance et à l'apogée des Emirats maures de la Mauritanie. Le contexte politique, social et religieux apparaît clairement dans ces correspondances. Le pays était l'objet de convoitise apparente entre les puissances coloniales surtout, la Hollande, la France et la Grande Bretagne. Les Portugais avaient déjà eu des contacts avec les habitants du banc d'Arguin. Le commerce de la gomme au nord du Sénégal se développe. Le fort Portendick au nord de l'estuaire du fleuve Sénégal ainsi que la vallée du Sénégal deviennent une région servant de base à l'expansion économique des colonies. Faidherbe considère que les émirats sont une source d'insécurité et commence d'abord par annexer l'empire du walo¹⁷ avant de conquérir l'autre rive du fleuve.

Les peuples maures du Trarza tentent d'instaurer une paix entre les tribus, mais dès 1899 l'administrateur Coppolani instituera une Mauritanie occidentale, tout en reconnaissant en 1900 les intérêts des Espagnols établis au cap Blanc. Le protectorat français s'impose aux Emirats. La forte résistance du nord est combattue par les Français qui s'établissent dans l'Adrar en 1908 puis au Hodh en 1911. Les frontières sont fixées suite à un accord franco-espagnol. En 1920, la Mauritanie devient une des colonies de l'Afrique-Occidentale française (AOF). 1934 est l'année qui sonne le glas de la résistance, puis 1936 marque l'achèvement de l'occupation militaire de la Mauritanie. Le commerce, à cette période, de la gomme arabique, marchandise nécessaire pour le ravitaillement et pour l'exploitation industrielle surtout textile de l'Europe existait en grande quantité dans ce pays de maures et la traite des esclaves, hélas, battait son plein dans toute cette zone ouest africaine.

La dépendance économique et les guerres intestines obligaient les Emirs à se doter d'alliés puissants en vue de leur permettre une mainmise sur les populations, nomades et rebelles à toute forme d'organisation politique et à gérer également leur politique étrangère dans le choix d'alliés sûrs et crédibles. Les deux premières lettres des Emirs du Trarza, qui est une vaste région du sud-ouest, montrent que ce royaume, qui était une entité politique réelle, se composait d'une confédération de plusieurs tribus

¹⁶ SCHIFFRIN (D.). *Approches du discours*. USA : Blackwell, 1994

¹⁷ Puissant royaume noir du XIX siècle, sur la rive du fleuve Sénégal

Hassanes et arabes qui vivaient sous la tutelle de leurs Emirs. Ces hommes, illettrés pour la plupart, sollicitent le concours des marabouts pour leurs correspondances et autres services. Et ce sont ces correspondances que nous vous présentons.

1. Lettres des Emirs adressées aux colons

A. Lettre de l'Emir Ely Chanzura 18:

Cette lettre est le premier document écrit par L'Emir Ely Chanzura.¹⁹ Elle date de 1821. Elle fait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Amsterdam. Elle fut publiée par Till Philipp Koltermann et Ulrich Rebstock dans « pages d'histoires de la côte mauritanienne »²⁰. L'original de cette lettre en arabe figure dans l'Annexe 1 de ce présent article, sa traduction et son analyse sont de nous.

Traduction de la lettre

Au nom de Dieu, le clément et le miséricordieux. Le seul Eternel. Le salut et la paix soit sur le prophète Mohamed et sur sa descendance. Salutations de la part du sultan des musulmans Ely Chandhura aux sultans de la Hollande. Peuples de notre estime et ses collaborateurs. Tout ce que vous nous envoyez par écrit est acceptable en ce qui concerne notre pays et le vôtre. Nous ne nous engageons pas avec les chrétiens, français ou autres, sans votre consentement.

Dieu merci pour notre santé et pour la vôtre. Komondor Reers est un ambassadeur entre nous. Nous allons répondre positivement à toutes vos requêtes. Nous sommes d'accord et avec grande joie pour la construction d'un comptoir pour le commerce. Ce comptoir doit servir dans votre guerre avec les français. Tout ce que vous cherchez est disponible et le contrat qui nous lie restera toujours valable.

Recevez mes saluts.

Ecrit dimanche le 5 *cha'bâne*²¹ de l'année 1133 (*hijra*²², correspondant au 1^o juin 1721)

B. Lettre d'Ely El Kury23 :

Cette seconde lettre est publiée également par Till Philipp Koltermann et Ulrich Rebstock dans « pages d'histoires de la côte mauritanienne ». Son auteur avait pris la direction de l'Emirat du Trarza, juste après la mort de son père Ely Chanzura que nous venons de voir. A travers cette correspondance, nous allons essayer de cerner le discours de ce courageux bédouin, qui se hisse au rang de roi au même titre que ceux des grandes puissances coloniales européennes. Courage ou folie des grandeurs ? (voir Annexe2)

Traduction de la lettre

Sur l'enveloppe :

En tête de la lettre :

Vingt ans de règne, à ce jour

Voici, ma lettre, moi, souverain de mon pays

A mon frère, roi de tous les anglais

Je ne te connais pas et beaucoup de gens m'ont parlé de toi, je te connais donc à travers beaucoup de personnes. Je les aime pour les grands services rendus. Ils ne m'ont

¹⁸ Voir Annexe 2 (page 278)

¹⁹ Emir du Trarza de 1703 à 1727

²⁰ Philippe Koltermann Till et Marcus Plehn. *Pages d'histoires de la côte mauritanienne*. Paris : L'Harmattan, 2006, 102p.

²¹ *Chaeban*, mois de l'hégire correspondant au mois de juin de l'ère chrétienne

²² L'année de l'émigration du prophète de la Mecque à Médine

²³ Voir Annexe 3 (page 279)

jamais trahi. Le gouverneur Worge²⁴ m'a toujours donné les coutumes ou *amkubbal*²⁵ de la bonne manière et avec beaucoup de considérations. Le gouverneur Barnes et le gouverneur O'Hara.²⁶ Ces administrateurs ne sont pas pareils, certains sont respectueux des engagements alors que d'autres sont mauvais. Beaucoup de français sont venus après cela et ont envahi la terre et vos sujets n'étaient pas nombreux et il ne reste plus parmi eux qu'une minorité. Certains fumiers et malhonnêtes ont envoyé à partir de N'dar pour demander aux français de Kur de venir et d'occuper la terre et les français ne sont pas nombreux à N'dar.

Vos navires de guerre transportant des soldats de votre armée sont venus aux abords de N'Dar il ya peu de mois. J'ai envoyé des éclaireurs qui m'ont affirmé que vos hommes ont refusé d'envahir N'Dar. Le gouverneur de N'dar par contre a demandé aux français de remettre la terre aux anglais. A Ndar, il y avait peu de chrétiens. Lorsque tes navires ont atteints Laebar, ils ont vu un grand vaisseau français qui contient toute chose. Les anglais ont envoyé leurs pirogues et ont pris le vaisseau français sous leurs feux mais, ces navires rebroussèrent chemin et refusèrent d'envahir N'Dar.

J'ai entendu de mes sujets à Gorée que tes militaires, lorsque le capitaine a été demandé pourquoi ils n'ont pas envahi N'dar. Il a répondu ne pas avoir reçu l'ordre du chef des anglais et s'il me l'avait dit je me déplacerai pour le combattre et m'imposer. Je crains que les anglais n'aiment pas mon pays et s'il l'avait aimé et a demandé mon aide, je lui aurais envoyé 5000 hommes ou plus et moi-même je serai parti pour la guerre contre les français aux côtés des anglais jusqu'à la victoire finale. J'ai envoyé de très grands navires aux vastes canaux qui lancent des feux sur les tentes et quelques français connaissent leur technique et le gouverneur et les français qui sont avec lui dominent Ndar²⁷. Moi, je me méfie et je reste loin de leurs suspicions. Pour te dire la vérité les gens de N'dar n'aiment que les anglais sauf ceux qui ont envoyé les cinq lettres et si tu occupes N'dar, il faut tuer les responsables de ses lettres.

Si tu demandes aux anglais qui ont visité mon pays au titre de commerçants, ils te diront que ce que j'ai écrit dans cette lettre est une certitude. Si tu envoies tes navires de guerre et tes hommes, ils me trouveront prêt pour combattre avec eux. J'ai pillé un navire et avait pris son chargement et tué les occupants. J'ai pris tout ce qu'ils ont de vaches et je continue à combattre. A Kûr²⁸, il n' ya plus d'esclaves ni de la gomme, il faut donc occuper N'dar. Je reçois des messages de ta part.

Que ta vie soit longue, Si Dieu accepte ainsi que ton épouse et tes fils.

Tu vaincras les français, les espagnols, les hollandais.

De la part de ton frère *Chikh el Bidhan* qui demande ton soutien et t'affirme que les anglais et Trarze sont les mêmes.

Ecrit sur ordre de Ely El Kory Sid'Ahmed ben Mokhtar ben Moussa

2. Lettres des Emirs adressées aux marabouts

Ces Lettres des Emirs Amar El Mokhtar et Ahmed Ould Ahmed Ayda constituent une partie de la correspondance des Emirs envoyée aux Oulémas musulmans. Elles présentent un autre aspect non moins important de ce contexte religieux et des considérations

²⁴ Richard Alchome Worge gouverneur britanique de 1759 à 1763

²⁵ Impôts imposés par les Emirs maures aux européens sur les marchandises dans les comptoirs mauritaniens

²⁶ Charles OHara, gouverneur Hollandais de 1771 à 1775

²⁷ Saint-Louis en Hassaniya, ancienne capitale de la Mauritanie et ancien comptoir commercial français

²⁸ Ile Sénégalaise, ancien comptoir pour la traite des esclaves

sociales des Emirs de cette époque. Ces discours sont une riche source d'informations sur la vie des sociétés traditionnelles maures et les différentes relations qui les régissent.

Certes, la société traditionnelle est une société orale mais la trace écrite est une importante pièce à conviction qui permet à l'analyste et au chercheur de marquer sa distanciation par rapport aux documents et surtout quand ces documents-ci sont écrits et traduits par les autres, c'est-à-dire ceux qui n'appartiennent pas à son environnement social ni culturel. L'étude de ces documents est souvent synonyme de fiabilité et d'objectivité. Le produit existe déjà dans la nature, le chercheur le cueille et l'exploite bien sûr en l'attribuant nommément à son auteur. Paul Marty a écrit :

« Selon Hârûn w. Sidiyya Bâba w. Shaykh Sidi Muhammad w. Sidiyya, aussitôt après son installation sur la tête de l'Emirat du Trarza, Cheykh Sidiyya prit contact avec l'émir de l'époque A 'mar b. al-Mukhtâr (m. 1829) ; ce dernier l'a « accueilli, honoré et lui a offert des présents et s'est engagé à lui accorder une offrande signifiante. Il lui a attribué un tribut – kharâjj – annuel sur toutes les tribus de Trârza ». Selon le même auteur, l'émir s'adressa ainsi aushaykh : « je fais un pacte – 'ahd – avec toi pour trois affaires ; si Dieu les accomplit, moi et ma descendance après moi serons tes serviteurs – 'abîdak – le jour du jugement ». Tous ses vœux furent accomplis et il est resté fidèle au pacte « de son shaykh auquel il a fait allégeance et a pris son wîrd »²⁹

Les discours de ces deux Emirs sont riches de renseignements sur le plan politique, historique, social et religieux. Une modeste approche littéraire basée sur le vécu existentiel de ce légendaire personnage nous a semblé utile.

IV. Approche Littéraire

On essaiera de répondre dans cette partie aux questions les plus importantes dans l'ultime but de pouvoir comprendre et de faire comprendre, dans la mesure du possible, le discours dans la société *hassane* de Mauritanie. Voici les questions que nous allons essayer de poser aux différents textes et contextes de ce modeste travail, dans une situation de communication réelle ou à travers des commentaires et des analyses et qui sont à notre avis, suffisants pour appréhender le discours de l'*Emir*³⁰, qui est le sujet de ce présent article, dans la société maure traditionnelle et dans une situation de communication. On va ainsi poser des questions au texte pour dégager le degré d'implication de l'émetteur et du récepteur mais nous allons également essayer de voir les types d'arguments utilisés ; la structure du texte et les différentes idées développées.

1. Analyse thématique

Dans sa lettre Ely Chanzura, nous dévoile ses convictions religieuses en commençant, tout d'abord par une prière qui montre que nous sommes devant un fervent musulman. Il glorifie Dieu, le Seigneur ensuite, il effectue une descente vers le prophète, sa descendance et ses compagnons pour leur marquer son estime et son salut. La pratique et la primauté de la religion pour cet Emir est indiscutable. Au lieu de commencer par saluer le roi, il lui déclare sa piété, il lui déclare ses convictions religieuses. La religion est ancrée

²⁹ Paul Marty. *L'Islam en Mauritanie et au Sénégal*. Paris : Leroux, 1916.

³⁰ Roi maure

profondément dans la culture de ce maure. Le musulman doit agir à travers les textes religieux. La lettre démontre qu'Ely connaît parfaitement les enseignements de l'Islam qui dictent aux croyants, l'amour de Dieu et de son prophète et qui lui fixe les règles de sa conduite.

Il parle ainsi de l'Islam orthodoxe qui met en premier lieu, dans le respect de la religion, le Coran qui est la parole sacrée et la *Sunna* qui se présente à travers la tradition du prophète. La paix sera souhaitée aux souverains de Flessingue. On dirait que cet Emir envoie une lettre à un musulman comme lui. Cet Emir se conduit en bon musulman, dans son texte quand même, et cela veut dire que son pouvoir sera juste et équitable. Cette lettre nous renseigne sur l'état du pouvoir en pays maure. Cependant, cette période ne correspond-elle pas à la période d'instabilité et d'anarchie dans les Emirats maures ? C'est peut-être le calme qui précède la tempête. En tout cas le souverain maure semble bien maître de son Emirat et plus encore, il semble détenir le pouvoir politique en s'inspirant de la sainte religion.

Cette lettre commence par « Souhaits de paix de la part du sultan des croyants Ali Chanzura L'Emir se présente comme étant le sultan des croyants. Il affiche une grande notoriété. Il traite avec le roi, donne des assurances, noue des liens, demande de l'aide et affirme le respect des engagements. Cet homme se présente, respectueux des engagements et sûrs de lui-même. Il veut développer l'infrastructure de son pays en demandant aux Hollandais de construire un port mais aussi, il incite ses partenaires à déclarer la guerre aux français pour les chasser de la région. Son souci fondamental est de montrer à ses pairs qu'il est le seul maître absolu de son royaume et n'hésite pas à demander le respect des accords et des alliances d'amitié qui le lient aux grandes nations de ce monde. Il a un objectif politique clair, il veut lancer les colons les uns contre les autres pour en tirer un meilleur profit dans l'intérêt de son peuple.

Il affiche un respect absolu pour les ambassadeurs en citant Reers, qu'il connaît en personne et qu'il crédite en disant que « Si vous destinez la construction à la guerre entre vous et entre les chrétiens tout ce que vous lui (à Reers) avez envoyé à notre intention sera réalisé » La lettre de cet Emir, est close par une déclaration de désir de continuité des relations entre les deux royaumes. La thématique de cette correspondance, en plus des thèmes politiques de paix et d'alliances, s'étale pour dégager une conception très claire de la vie de ces hommes à cette époque. Nous remarquons que la loyauté, la trahison, la soumission, les invasions, la piraterie et la criminalité ne sont pas oubliées.

Cet Emir se vante d'avoir capturé un navire, s'est emparé de son chargement en guise de butin et d'avoir tué des gens et de s'être accaparé de leur bétail. Enfin, avant de clore sa lettre par des saluts et des souhaits de paix au destinataire, il montre sa disponibilité de pactiser mais avec prudence avec ses ennemis, les français contre lesquels, il préparait une attaque en voulant s'allier avec les anglais. Le second roi maure n'effleure même pas le fait religieux qui, d'ailleurs n'occupe aucune place dans sa missive. Il ne se présente pas comme son prédécesseur en tant que roi des musulmans et ses lettres ne commencent, ni, ne se terminent, par des prières et des glorifications de Dieu et de son saint Prophète.

Les thèmes de ces deux lettres se ressemblent dans une large mesure. La défense de leurs intérêts, la sauvegarde de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté. Leur but premier est de se garantir des alliés sûrs et puissants pour la bonne réalisation de leurs objectifs. Ely, le premier roi est pieux alors qu'El Kury est sanguinaire et barbare. Cela

nous incite à accepter et même à affirmer que les Emirs sont différents et c'est cette différence qui sera soulevée par les marabouts maures.

Ce document « Lettres des Emirs Amar El Mokhtar et Ahmed Ould Ahmed Ayda » démontre que l'Emir a une considération aveugle pour son Cheykh au plus haut degré de la sainteté. Pour lui le marabout peut changer les destins et sa vénération ne doit être l'objet d'aucune retenue. Cette conception imbibée de fanatisme certes, met l'Emir sous la volonté du marabout. Ce souverain pousse cette attitude plus loin lorsqu'il affirme que lui et ses fils resteront fidèles à cet homme de religion jusqu'à l'au-delà. La bénédiction du marabout sera sollicitée et sa valeur sociale renforcée. Il pourra ainsi avoir le droit de regard sur les affaires politiques du pays et profiter pleinement et avec le moindre effort des richesses du royaume.

Le troisième Emir celui de l'Adrâr Ahmad b. Aydda, dans une lettre adressée à Cheykh Sidiyya, emprunte sa terminologie au domaine mystique : « *de pauvre aspirant de son Dieu et son shaykh, Ahmad b. Aydda, [...] je suis ton serviteur, tant que je suis vivant moi et ceux qui sont avec moi, et je ne te contrarie en rien quel que soit [le problème], petit ou grand, et je remets mon destin entre tes mains* ».

Ces deux Emirs se présentent comme les serviteurs, eux et leur entourage, qui se plient devant la volonté de Dieu et de leur Cheykh. D'ailleurs, ces deux dernières lettres adressées par A'mar b. al-Mukhtâr (m. 1829) et l'émir de l'Adrâr Ahmad b. Aydda soulèvent clairement le positionnement de ces Emirs *Hassanes* par rapport à la sainte religion et ses dépositaires incarnés par les marabouts. Effectivement ces lettres sont envoyées à un illustre Cheykh du Trarza. Il se dessine dans ces lettres une soumission totale, ou quand même, affichée des Emirs maures aux marabouts.

La relation entre le marabout et l'Emir est une relation de maître à élève avec tout ce que cela comporte d'obéissance et de fidélité. Ils voient tous deux en leur Cheykh, l'homme de tous les défis, l'homme qui peut contribuer à leur bonheur et exaucer tous leurs vœux. A leurs yeux ce marabout est au-dessus des mortels par sa piété et son statut social. Le discours de l'Emir reflète l'autorité politique de celui-ci mais que dira le détenteur du judiciaire, c'est-à-dire le marabout. Un feuilleton politico-judiciaire qui met en duel les deux grands groupes sociaux de la société maure de Mauritanie en l'occurrence les marabouts et les *hassanes*. Ce duel continue de nos jours à sévir, même, dans les sociétés arabes les plus développées. La cohabitation pourra-t-elle avoir lieu pour le bien - être de tous ? C'est cette relation conflictuelle et ses aboutissants qui a été soulevée dans ces discours.

2. Analyse stylistique

Le style s'emploie pour toutes les formes d'art et désigne également la manière originale dont travaille tout artiste à un moment donné. Toute étude stylistique d'un texte ou d'un roman doit mettre en valeur les moyens mis en œuvre par un écrivain dans un cadre générique déterminé, pour faire partager une vision spécifique du monde. L'analyse stylistique d'un texte repose généralement sur l'étude de l'élocution. C'est-à-dire du vocabulaire, des figures de style de la syntaxe.

Ce corpus que vous venez de lire présente des correspondances traduites et transcrives le plus fidèlement possible. Ces missives nous renseignent comme nous venons de le voir sur la réalité sociopolitique et religieuse de la société maure, Ces précieux documents ne sont que de vrais textes structurés et bien construits. Leur étude et leur analyse ne fera sûrement que confirmer cette considération. La première lettre envoyée par l'Emir maure Ely Chanzura est une imploration, une prière pour le souverain

de Flessingue afin de l'inciter à la construction d'un barrage pour une déclaration de guerre contre les français. L'expéditeur se déploie et dévoile ses intentions en se servant d'arguments solides comme la nécessité de respecter les traités signés conjointement entre les deux royaumes.

Il continue sa démarche argumentative en affirmant son entière disponibilité pour satisfaire "toutes les demandes" du destinataire. Son intention apparaît et ses craintes se dévoilent à travers l'emploi des termes de politesse dans la succession et la répétition des vouvoiements, l'usage des pronoms personnels comme vous, nous et des déterminants possessifs tels que « votre, notre », qui donnent à ce texte une tonalité et un mouvement de haut rang. Ces termes donnent à la lettre une âme, ils personnifient ainsi le texte. On dirait que le souverain maure est en face de son interlocuteur qu'il interpelle, qu'il nomme et qui lui coupe le souffle en enchaînant son discours, en le suspendant entièrement à sa parole. La démarche est cartésienne. Le destinataire commence par les arguments pour donner à son interlocuteur la confiance et la crédibilité afin de pouvoir, à son tour, trouver une réponse positive à son exhortation.

L'intention de Ely Chanzura est avouée et les moyens mis en exergue se présentent successivement en "se mordant la queue". Ce procédé argumentatif est un ancien procédé qui met les deux acteurs, le destinataire et l'expéditeur sur la même sellette dans une totale relation verticale, condition indispensable pour les concessions des uns et des autres et dont les aboutissants seront indéniablement la satisfaction des doléances du plus convaincant. Le roi maure se rabaisse en implorant le roi européen dans l'ultime espoir de parvenir à son objectif. La lettre renferme des images frappantes et qui renforcent le discours de Ely. L'image de Dieu, le créateur, de notre seigneur Mohamed et du bon ambassadeur Rees qui ne sont, elles aussi, qu'un témoignage de plus, de la sincérité de ce souverain qui se présente, lui-même en tant que roi de tous les croyants musulmans.

Tout cela est voulu pour la confirmation des bonnes intentions. Le roi maure se déploie dans cette lettre afin d'atteindre son objectif premier qui n'est autre que la consolidation des relations entre les deux royaumes pour le bien de tous. Le second but perceptible de cette correspondance est la marginalisation de la France. Le maure fait recours aux astuces pour attiser l'adversité entre les deux grandes puissances. Il déclare sa permission pour la construction d'un pont mais il lie cette entreprise par la condition « Si tu vas déclarer la guerre aux chrétiens ». Ce qualificatif religieux est un rappel à l'histoire des croisades entre le monde musulman et le monde chrétien. C'est aussi une preuve de détermination et une pièce à conviction de la haine du roi maure à l'encontre des français.

La seconde missive commence par l'affirmation de la souveraineté sans partage de l'expéditeur sur l'ensemble de son pays. Ensuite, il commence à parler des bons rapports entre lui et les gouverneurs anglais qui le respectent et qui lui versent régulièrement les impôts. L'Emir relate le récit de l'arrivée des français et s'étonnent du retrait des anglais alors qu'ils devraient selon lui occuper N'Dar sous prétexte que le roi n'avait pas donné à ses troupes l'ordre de s'emparer de la ville. Il met à la disposition de l'Angleterre, ses troupes et ses hommes pour faire chasser les français qui sont venus sur la demande « de personnes malveillantes de N'Dar ». Ce souverain se porte lui-même candidat, en cas de guerre contre les occupants français. Il affiche son dépit devant la position anglaise qui a laissé le pays entre les mains des français.

En se penchant plus profondément sur cette lettre, celle de Ely Kury, on se retrouve au fond même d'un procédé argumentatif qui se joint au narratif et à l'épidictique. Le délibératif complète ce tableau riche de suspens et de surprise. Cette seconde lettre se présente aux premiers abords relevant du descriptif quand le roi maure commence par étaler une suite d'arguments pour faire entrainer le roi des anglais dans une guerre contre les français : Il étale tout d'abord la bonne relation avec les gouverneurs anglais qui s'acquittent de leurs devoirs de coutumes envers le roi des maures ce qui doit selon lui inciter les anglais à pactiser avec les maures. Il continue ses arguments en faisant la confidence au roi anglais qui prétend que les habitants de N'dar préfèrent les anglais aux français. Il veut participer à la guerre lui-même et cinq mille hommes de ses hommes pour prendre N'dar et chasser les français avec le concours des navires et des anglais. Il prend à témoins les gens qui le connaissent pour prouver à son « frère anglais » la certitude de ses paroles.

Il enchaîne en lui souhaitant la victoire sur toutes les puissances coloniales en particulier, les français, les espagnols et même les américains. Tout ce tapage vise à inciter le roi des anglais à aider le roi des maures à chasser les français. Le texte de la lettre nous transpose dans le narratif quand l'expéditeur commence à raconter au roi anglais la mésaventure et la déroute de ses troupes devant les français. C'est le récit de l'histoire de la colonisation qui est peint en caricature par ce souverain maure du XVIIIème siècle. Ce récit correspond effectivement au départ des anglais de N'dar et le début de l'occupation française en Afrique de l'Ouest. L'épidictique se dessine lui aussi au début même de cette lettre quand le roi maure commence à se faire une image de roi de tous les maures, de toutes ses terres avec une forme d'insistance par la mise en relief du pronom personnel « moi » et par l'utilisation du présentatif « C'est » suivi de l'expression « moi, le souverain de cette terre »

Le roi se glorifie lui-même et ce stratagème continu d'ailleurs, tout le long du texte. Par exemple, lorsqu'il exprime le souhait de prendre N'dar et de chasser les français, il se taille un portrait de grand homme, courageux et déterminé. Il a déclaré avoir tué beaucoup de personnes et pillé des navires. A ce portrait d'éloges s'ajoute, les tutoiements du souverain qu'il n'hésite pas nommer communément « mon frère », la considération de faiblesse qu'il accorde aux troupes anglaises en démontrant et relatant leurs défaites et le désir de livrer un combat aux troupes françaises. Folie de grandeur ou obsession aveugle. En tout cas, ce souverain semble un véritable diplomate doublé d'un astucieux et courageux gentilhomme. C'est l'archétype du guerrier, indomptable et dévoué pour sa cause. Le genre délibératif n'est pas exclu de cette lettre. Le souverain maure conseille aux anglais de prendre N'Dar et de rester en Afrique pour profiter de ses richesses.

L'enchâssement de ces différents genres et procédés littéraires donne à cette lettre une coloration et une esthétique propres au genre épistolaire. Cette correspondance palpitante surchargée d'événements se présente comme une alternance entre le discours, sa subjectivité, ses images, son dialogisme et le récit. Le point de rencontre le plus culminant entre la fougue guerrière des Beni *Hassane* et la tradition chevaleresque mis au service de la politique. Les repères temporels et spatiaux, l'usage des déictiques donne à ce rayonnant tableau d'actions, une dimension esthétique à la taille des grands seigneurs de guerre. Cette correspondance étonne par sa singularité dès les premières phrases. Elle commence, par une datation, propre au style anglais et qui rompt totalement avec la tradition épistolaire arabe.

Cet expéditeur nous montre à plein jour sa grande épaisseur psychologique et nous renseigne largement sur les personnages dans leurs intimes diversités. Par un style simple, construit sur dominance de phrases de type déclaratif et sans respect de ponctuations, d'alternance de conseils et d'arguments, ce maure établit une nouvelle identité entre le moi qui parle, le toi qui écoute et la parole elle-même qui n'est réellement que message. On dirait enfin que ce grand souverain maure confirme la valeur de la parole et du discours en général comme l'affirme Jean Debruynne lorsqu'il disait :

« Ma Parole crée l'Autre, c'est mon pouvoir et ma blessure. Je peux faire l'Autre comme on fait des garnisons, des disciples ou des fidèles, tous biens alignés dans mes systèmes. Je peux faire l'Autre comme on fait des exclus, des marginaux, des murs et des cloisons, contre qui j'appellerai les flics et les prisons. Ma Parole peut aussi faire l'Autre comme un Homme... Croirai-je jamais assez que la parole de l'Autre puisse me construire ?

Dans la parole, nous sommes toujours trois.

Toi qui me parles, moi qui t'écoute et la Parole qui est aussi Quelqu'un.³¹ ».

Conclusion

La parole dans la société maure traditionnelle était détenue principalement par les Emirs qui représentaient l'autorité traditionnelle, les marabouts, garants de l'ordre religieux, les griots et les vieillards, ses historiens et ses maîtres de la parole qui font et défont les réputations et les images de marque des hommes. Ce discours pourra-t-il vraiment résister et se perpétuer devant les calamités naturelles de sécheresse et des différentes intempéries, de la colonisation, de la sédentarisation qui ont secoué le pays et du modernisme qui, aujourd'hui, ne cesse de nous provoquer dans notre propre intimité ?

Effectivement, ces différents facteurs ont profondément bouleversé les structures sociales traditionnelles qui ont été à l'origine de la naissance de nouveaux comportements. L'Emir, cette figure légendaire qui gouvernait solitairement ce *Bilad El Bidhan* est devenue relégué au rang de simple membre de tribu alors qu'il dirigeait une *Hella*, c'est-à-dire un ensemble de tribus, et supplanté par la nouvelle administration qui prend en main la destinée du pays unifié. Alors que dirons-nous du marabout, du vieillard et du griot ?

³¹Jean Debruynne. *Parole*. Paris : Desclée éditeur, 1992, p. 68